

**UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AVIATION
LEGERE DE L'ARMEE DE TERRE
FICHE DE RENSEIGNEMENTS**
(à usage strictement interne à l'Union)

Je choisis de m'inscrire au groupement :

<i>Nom :</i>		<i>Prénom :</i>	
<i>Surnom éventuel :</i>		<i>Prénom de l'épouse :</i>	
<i>Date de naissance :</i>		<i>Lieu de naissance :</i>	
<i>Adresse :</i>			
<i>Situation familiale : Célibataire – Marié(e) – Veuf (ve) – Autre situation :</i>			
<i>Nombre d'enfants :</i>		<i>dont à charge.</i>	
<i>N° de téléphone</i>			
<i>Domicile</i>		<i>Bureau :</i>	
<i>Fax :</i>		<i>E-mail :</i>	
<i>Portable :</i>		<i>Hot Mail : MSN ou Skype.Com :</i>	
<i>Profession actuelle :</i>			
<i>Activités de retraite :</i>			
<i>Dans l'ALAT de :</i>			
<i>Grade :</i>		<i>à :</i>	
<i>Décorations :</i>			
<i>Spécialités et brevets :</i>			
<i>Principales affectations dans l'ALAT et les autres Armes ou Armées :</i>			
<i>Unité et lieu :</i>	<i>Période :</i>	<i>Unité et lieu :</i>	<i>Période :</i>
<i>Dans quels domaines d'activités professionnelles, sociales, loisirs, etc. seriez-vous susceptible de nous aider ?:</i>			
<i>Suggestions diverses :</i>			

Ce bulletin d'adhésion et la fiche de renseignement Anciens Combattant ou Invalide doit être envoyé, accompagné du montant de la cotisation (montant indiqué sur la page du groupement) et de deux photos d'identité, au responsable du Groupement que vous avez choisi.

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AVIATION LEGERE DE L'ARMEE DE TERRE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ANCIENS COMBATTANTS Et INVALIDES

(à usage strictement interne à l'Union et à l'ONAC-VG)

Nom :	Prénom :																		
Surnom éventuel :	Prénom de l'épouse :																		
Date de naissance :	Lieu de naissance :																		
Adresse :																			
N° de téléphone																			
Domicile	Bureau :																		
Fax :	E-mail :																		
Portable :	Hot Mail : MSN ou Skype.Com :																		
N° de la carte de combattant, date et lieu de délivrance :																			
N° TRN*, date et lieu de délivrance :																			
N° de la carte d'invalidité, date et lieu de délivrance :																			
Ressortissant ONAC via une autre association** :	OUI NON																		
Mes campagnes :	<table border="1"><thead><tr><th>Lieu :</th><th>Période :</th></tr></thead><tbody><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr><tr><td> </td><td> </td></tr></tbody></table>	Lieu :	Période :																
Lieu :	Période :																		
*Titre de reconnaissance de la nation.																			
** Rayer la mention inutile (vous êtes déjà membre de l'ONAC si vous apparteniez à une association d'Anciens Combattant avant votre adhésion à l'UNA-ALAT)																			



mémoire et solidarité

Vœux pour mes obsèques



Nom : _____ Prénom : _____

J'ai (l'une ou l'autre)	N° Carte	Délivrée le	A (lieu de délivrance du document)
Carte du Combattant			
Titre de reconnaissance de la Nation			

Je souhaite que les dispositions suivantes soient mises en œuvre pour mes obsèques :

	OUI	NON
Drap tricolore sur le cercueil (possible uniquement si Carte du Combattant ou TRN)		
Béret bleu sur le cercueil		
Képi sur le cercueil		
Médailles sur le cercueil		
Présence du drapeau de l'AA ALAT		
Lecture Panégyrique pendant la cérémonie		
Aide à la veuve pour démarches		
Aucune présence		

Vœux divers :

Signature

Rappel des conditions pour drapeau tricolore sur cercueil

La possibilité de voir recouvrir le cercueil d'un ancien combattant d'un drapeau tricolore, est totalement indépendante de son appartenance à une association ou non. En effet, seuls peuvent bénéficier de ce privilège les anciens combattants, titulaires de la carte du combattant, de la carte de combattant volontaire de la Résistance ou du titre de reconnaissance de la Nation (TRN), ainsi que les réfractaires du service du travail obligatoire (STO) ayant obtenu la médaille commémorative française de la guerre 1939-1945 et les civils, fonctionnaires de la police nationale et sapeurs-pompiers, tués dans l'accomplissement de leur devoir et au cours de circonstances exceptionnelles. Ce drapeau tricolore, peut être placé sans frais supplémentaires sur le cercueil du défunt, soit à la demande de la famille, soit à l'initiative d'une association d'anciens combattants. Dans ce dernier cas, l'assentiment de la famille est nécessaire. Dans la pratique, il est fourni, soit par l'association d'anciens combattants concernée, soit, le plus souvent, par la mairie pour les petites communes et par les services des pompes funèbres pour les villes.

Source : JO du 30/06/2009 page 6464

Ce document doit être renseigné en 2 exemplaires dont 1 remis à l'AA ALAT et 1 remis à votre famille.